

## **Rapport de l'Atelier**

### **« L'interdisciplinarité dans l'émergence des nouveaux projets scientifiques de MSH : contextes institutionnels, enjeux scientifiques »**

#### Rapport :

- **Jacques COMMAILLE**, professeur émérite des universités à l'Ecole normale supérieure de Paris-Saclay

#### Présentations :

- **Maryse BRESSON**, professeure de sociologie, Université de Versailles Saint Quentin en Yveline, codirectrice de la MSH Paris Saclay
- **Pierre GUIBENTIF**, professeur titulaire de sociologie du droit Institut universitaire de Lisbonne, co-directeur de la MSH Paris-Saclay
- **Gilles POLLET**, professeur de science politique Sciences Po Lyon, Directeur de la MSH Lyon-Saint-Etienne

#### Animation :

- **Françoise THIBAUT**, déléguée générale de l'alliance Athéna

## **Un changement d'angle**

En concevant ce thème de l'inscription de l'objectif de l'interdisciplinarité (cet attribut de statut constitutif de la doctrine des cinq « i » caractérisant la spécificité de la vocation des MSH) dans le processus de création d'une MSH (ce qui est le cas de la MSH Paris-Saclay) ou de restructuration d'une MSH (ce qui est le cas de la MSH Lyon-St-Étienne), nous ne mesurons pas suffisamment les potentialités d'un changement d'angle que cette thématique pouvait suggérer. Généralement, classiquement, une MSH se définit par ce qu'elle fait, par... ce qu'elle ne fait pas, par ce qu'elle projette de faire. Elle donne à voir son en soi, ses spécificités dans le paysage régional, national de la recherche en sciences humaines et sociales.

Ce qui ressort des présentations de Maryse Bresson et Pierre Guibentif concernant la MSH Paris-Saclay et de celle de Gilles Pollet concernant la MSH Lyon-St-Étienne, puis des échanges suscités par ces présentations, c'est une approche de la MSH en général, non plus en

soi, confrontée par sa propre volonté à l'enjeu de l'interdisciplinarité, mais une MSH inscrite dans une configuration d'institutions nombreuses, souvent aux domaines de compétence hétérogènes, en termes de formation et de recherche, inscrites elles-mêmes dans des dynamiques qui leur sont propres, auxquelles s'ajoutent des stratégies politiques, institutionnelles, scientifiques dont ces institutions sont porteuses ou...auxquelles elles sont exposées.

Nous n'irons pas jusqu'à considérer, en paraphrasant une critique féroce des politiques publiques que, dans de telles configurations la MSH n'est plus que « la résultante involontaire de contraintes additionnées », mais l'impression qu'on éprouve en prenant connaissance des récits sur le processus de création et de mise en place de MSH, c'est l'importance de l'obligation de faire avec les contraintes ou les enjeux d'une inscription de la MSH dans de telles configurations complexes en tentant alors d'optimiser ce que peuvent être les opportunités de promouvoir ce qui constitue un des éléments de l'ADN de la MSH concernée, notamment...le développement d'une politique d'interdisciplinarité. La réussite d'une telle politique dépend non pas de ce que une MSH donne légitimement à voir de ce qu'elle est ou voudrait être mais de ce qui n'est jamais entrepris explicitement, c'est-à-dire d'une analyse préalable, maîtrisée, prenant la forme d'une *sociologie politique de l'institution*, de ce qui la détermine à partir de ses composantes institutionnelles, de son environnement local, régional, de ce que sont les caractéristiques des injonctions venues des politiques nationales relevant de l'enseignement supérieur ou du CNRS. À partir des deux exemples de MSH qui ont été choisis pour cet atelier comme des cas susceptibles de permettre une généralisation de l'analyse, et en ayant à l'esprit cette sociologie politique de l'institution qui mériterait d'être entreprise plus systématiquement, il convient d'examiner, de façon plus générale, ce que pourraient être certaines des composantes d'une politique d'interdisciplinarité telles qu'elles ont été évoquées dans cet atelier.

## **Les composantes d'une politique d'interdisciplinarité**

### *Les attentes des tutelles en référence à la configuration institutionnelle de la MSH*

Le cas de la MSH Paris-Saclay est très illustratif de l'importance des attentes des tutelles dans la mise en place d'une politique d'interdisciplinarité. Cette MSH est sollicitée pour être le vecteur d'un positionnement de sciences humaines et sociales dans un ensemble très majoritairement composé d'autres sciences. La MSH est attendue pour permettre à une

configuration particulièrement complexe d'institutions et de disciplines d'avoir, pour reprendre les termes d'une des intervenantes, « une meilleure connaissance de son environnement sociétal ».

### *Les formes de prise en compte par la MSH de l'existant (les caractéristiques de la configuration institutionnelle)*

L'existant, dans les cas concernés, est représenté par des structures créées par la configuration institutionnelle et qui combinent de la pluridisciplinarité et de l'inter-institutionnalité :

- intra SHS
- SHS et autres sciences (ce qui est flagrant dans le cas de la MSH Paris-Saclay).

### *Les modes de positionnement actif de la MSH en matière d'interdisciplinarité en relation avec l'existant de la configuration institutionnelle*

Dans certains des échanges de l'atelier, il est apparu qu'un des enjeux importants pour promouvoir une politique d'interdisciplinarité est celui des possibilités qui sont données à la MSH, ou qu'elle est susceptible de se donner, d'avoir une politique d'influence dans les structures de formation faisant partie de son environnement. Soit le potentiel de la MSH est aussi mobilisé dans ces structures d'enseignement (c'est par exemple bien l'enjeu notamment de la MSH Paris-Saclay avec la mise en place de *graduate schools*). Un des moyens également de développer une culture d'interdisciplinarité dans des espaces où il a été dit qu'ils étaient marqués par *l'absence de communautés interdisciplinaires*, c'est de promouvoir une politique de socialisation à l'interdisciplinarité susceptible de passer par :

- comme c'est le cas dans certaines MSH, par un accueil de doctorants ou de post-doctorants dans les locaux de la MSH ainsi intégrés dans des structures de travail et d'échanges imprégnées de cette culture de l'interdisciplinarité ;
- la mise en place d'appels à projets spécifiquement réservés aux « juniors » (doctorants, post-doctorants, jeunes chercheurs). Les expériences de cette forme de politique incitative ont souvent montré que ces « juniors » intégraient plus naturellement la culture MSH, y compris la culture d'interdisciplinarité, que des collègues établis ;

- plus généralement, la mise en place d'une politique incitative par des appels à projets interdisciplinaires ;
- la création d'espaces d'échanges sur des expériences d'interdisciplinarité
- concevoir la MSH comme un laboratoire expérimental d'interdisciplinarité, notamment par la réalisation d'expériences propres de recherche interdisciplinaire en son sein (c'est par exemple ce que tente la MSH Paris-Saclay) ;
- utiliser les fonctions d'accompagnement de la recherche (compétences techniques et infrastructures comme vecteurs d'une interdisciplinarité (c'est le cas à la MSH Lyon-St-Étienne).

Les interventions et les échanges au cours de cet atelier ont également mis en valeur l'importance de la prise en compte des attentes de connaissance susceptibles d'émaner de l'environnement social, culturel, associatif, économique, et relayées éventuellement par les institutions publiques locales, au niveau des municipalités, au niveau départemental ou régional. Les façons dont sont généralement formulées ces attentes de connaissance se présentent sous forme de thématiques « sociétales » comme un tout « naturellement » multidimensionnel qui fait fi des divisions des savoirs en disciplines distinctes et porte une exigence logique de dépassement des cloisonnements de la production de connaissance. Dans ce cas le « i » d'insertion de la MSH dans son environnement devient indissociable du « i » de l'interdisciplinarité. Ce sont alors des situations qui mettent fortement en valeur la place stratégique que les MSH occupent pour optimiser le potentiel d'une production de la connaissance inscrite dans les territoires.

L'épidémie de la COVID-19 a, de ce point de vue, pu fonctionner comme un laboratoire de la réactivité, réelle ou potentielle, d'une structure comme la MSH, pour répondre conjonctuellement à des besoins de connaissance et à le faire parfois de façon transversale par rapport à la division consacrée du travail de connaissance. De façon plus générale, des domaines comme ceux de la santé ou de l'environnement devraient à l'avenir devraient permettre le développement de ce type d'économie de la production de la connaissance en phase avec des « défis de société ». L'exemple du domaine du genre a également été cité comme porteur d'une demande de connaissance « naturellement » pluridisciplinaire.

## Conclusion

La mise en perspective maîtrisée du dispositif MSH par rapport à son environnement, soit la configuration institutionnelle dans laquelle la MSH est un des éléments parmi beaucoup d'autres, paraît avoir une véritable fonction heuristique et mériterait sans doute d'être prolongée au-delà des travaux de cet atelier, de façon approfondie et systématique. Elle permet en effet un travail de vérité. Une MSH n'épuise pas l'exigence d'interdisciplinarité émanant de l'ensemble de la configuration dont elle n'est qu'un des éléments. Mais c'est sans doute la prise en compte maîtrisée du poids de la configuration dans laquelle elle n'est qu'un élément qui peut lui permettre d'optimiser sa fonction de levier de l'interdisciplinarité, d'irrigation de l'interdisciplinarité, d'incubateur, ceci en relation avec sa fonction de gestionnaire d'infrastructure comme l'a justement rappelée l'animatrice de cet atelier. C'est dans le cadre de cette vision raisonnée de son environnement, que la MSH peut ne pas devenir seulement un îlot assiégé ou autarcique d'interdisciplinarité mais un de ses supports privilégiés, stratégiques, dans le cadre d'une politique générale d'incitation à une interdisciplinarité tout à la fois inscrite dans une évolution : d'une part, propre aux dynamiques de la connaissance, d'autre part, conforme aux nouvelles attentes sociétales.